

Liaisons

Bulletin municipal de la ville d'Aiguillon

94

La Plage,
prête pour la
saison !

Juin
2022

ETAT-CIVIL 2022 (janvier à mai)



NAISSANCES

- EL MENOVAR Farès (09.01.22)
- BOUCHE Laëticia (10.01.22)
- RICOU-BERAUD JOURDAIN Lilou, Magalie, Fanny, Céline (11.01.22)
- LAURE FERREIRA Lorenzo (15.01.22)
- RIBEIRO DA CONCEICAO GOMES Ruby, Maëva (25.01.22)
- MOURAN Éloïse, Florence, Bernadette (28.01.22)
- BLANC Charlyze, Anne, Betty (31.01.22)
- CHAOUNI Nihel (08.02.22)
- EL AKKAQUI Silya, Imane (17.02.22)
- EL ARCHALIE Ambre, Mina (21.02.22)
- MACHKOUR Rahel (11.03.22)
- JEANROY Sandro, Victor (25.03.2022)
- GODINHO BATISTA Yasmine (11.04.2022)
- MATUSZAK Oliwier (20.04.2022)



MARIAGES

- ZIANI Zahid / DE LUCA Wassila (12.02.22)



DÉCÈS

- FLORENTY Yvette veuve REGADE (11.01.22)
- BENT BOUCHTA Fatima veuve DADDA (10.01.22)
- BATILLOT Andrée, Fernande veuve WILMART (16.01.22)
- CLAVERIE Henri (23.01.22)
- CERVINO Giovanni, Battista (24.01.22)
- PÉHAU Marie, Rose veuve DEJEAN (28.01.22)
- DUNOGUÉ Germaine, Marie, Thérèse (31.01.22)
- PACHECO Françoise épouse LOPEZ (13.02.2022)
- THAILLER Jacques, Louis, René (09.02.22)
- CANELAS LOPES Vitor-Manuel (23.02.22)
- OCHANDO Jacques (19.02.22)
- CHAMINAT Pascal, Michel (11.03.22)
- CROCHET Yvette, Juliette, Marcelle veuve DUGUÉ (09.03.22)
- CARDOUAT Patrice (20.03.22)
- ROTHWELL Alan, James (26.03.22)
- SEILER Henriette, Madeleine, Germaine (09.04.22)
- DUPUY Yvonne (11.04.2022)
- PEROLARI Marie, Simone (11.04.2022)
- EYMARD Francette (12.04.2022)
- MAILLIE Marie, Antoinette (12.04.2022)
- GAUVIRIT Colette, Simone, Georgette (11.04.22)
- MALGOUYRÈS Henri Gabriel (03.05.2022)

SOMMAIRE

Etat civil ----- p2

Edito

Comité de pilotage ----- p3

Retour sur les festivités p4-5

Chantiers réalisés ----- p6

Sécurité ----- p7

Enfance ----- p8-9

Informations ----- p10

Déchets ----- p11

Budget 2022 ----- p12-13

Agents ----- p14

Programme de l'été ----- p15

Événements ----- p16-17

Jumelage ----- p18

Expressions libres ----- p18-19

LIAISONS, BULLETIN MUNICIPAL D'AIGUILLON

Direction de la publication :

Christian GIRARDI

Photos : Studio Christian

Maquette : pom'C

Impression : Imprimerie Graphic Sud

CONTACTS MAIRIE

Tel : 05 53 79 82 00

Fax : 05 53 79 82 01

Mail : mairie@ville-aiguillon.fr

Site internet : ville-aiguillon.eu.fr

Inscription mailing administrés :

mairie@ville-aiguillon.fr



Ville d'aiguillon



Aiguillonnaises, Aiguillonnaïis,

Tout d'abord, après deux ans de crise sanitaire et maintenant une guerre en UKRAINE qui suscite beaucoup d'inquiétude il est nécessaire et important de faire preuve d'optimisme, de courage, et de solidarité.

Il faut que nous soyons solidaires et que nous puissions nous retrouver pour de bons moments notamment de convivialité, c'est ce que nous souhaitons porter en lien avec les associations nombreuses et dynamiques de notre commune et je tiens ici à les en remercier.

Comme vous le savez, au printemps le calendrier municipal nous impose le vote du budget prévisionnel pour l'année à venir. Ici je veux vous donner les orientations et priorités que nous avons mises en avant pour cette préparation budgétaire.

Tout d'abord, en fin d'année vous verrez le démarrage des travaux de l'aile nord du pavillon du château avec, au rez-de-chaussée 3 commerces (dont 2 sont déjà retenus) et à l'étage 13 logements.

Ces logements qui iront du studio au T2 vont bénéficier d'un emplacement exceptionnel.

Nous allons également réaménager la place ESPIAU, et bien évidemment vous serez concertés pour connaître vos souhaits en terme d'aménagement.

Ouverture
de la baignade
surveillée le
1^{er} juillet



Nous avons également démarré en partenariat avec l'agence nationale pour le développement du cinéma en régions (L'ADRC) la réflexion sur la rénovation et l'extension de notre cinéma de centre-ville.

Et aujourd'hui, j'ai plaisir à vous annoncer l'ouverture d'une baignade surveillée sur notre plage située sur les rives du lot à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août.

Cette plage sera aménagée à minima pour 2022 en prévision de travaux plus importants en 2023.

L'opération de redynamisation du cœur de ville continue, avec notamment une enquête auprès des commerçants, artisans, et agriculteurs de la commune qui va se dérouler en juin/juillet.

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous réserverez à notre chef de projet Madame Morgane Cheron.

En attendant de vous retrouver pour les festivités à venir et notamment les fêtes du jumelage du 7 au 11 juillet, les marchés gourmands tous les jeudis soir, et les diverses manifestations organisées sur la ville je vous souhaite de passer un excellent printemps et un bel été.

Christian GIRARDI, Maire d'Aiguillon

COMITÉ DE PILOTAGE



Revitalisation du centre bourg

Mardi 7 mars 2022 s'est tenu le 1^{er} comité de pilotage en faveur de la revitalisation du centre-bourg d'Aiguillon. A cette occasion, de nombreux partenaires se sont mobilisés pour participer au lancement de cette démarche d'envergure. Après une visite du centre-ville, une réunion a permis d'exposer le projet de la commune pour les années à venir. Au programme : premiers éléments de diagnostic, grands enjeux, projets en cours et actions à venir.

Madame Sandrine HERNANDEZ, Conseillère Régionale de Nouvelle-Aquitaine déléguée à la revitalisation des centres-bourgs, a tenu à assister à ce temps fort et a salué l'avancement remarquable de la stratégie aiguillonnaise. Ainsi le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et la commune d'Aiguillon ont ainsi signé la convention en faveur de la revitalisation afin d'officialiser l'engagement, pour les quatre ans à venir, en faveur du renouveau aiguillonnaïis.

De gauche à droite : Guillaume MOLIERAC Conseiller Régional, Sandrine HERNANDEZ Conseillère Régionale déléguée à la revitalisation des centres-bourgs, Christian GIRARDI Maire d'Aiguillon, Michel MASSET Président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.





Foire du printemps

Avec un allègement des règles sanitaires et un temps plutôt clément la foire du printemps édition 2022 a été un véritable succès. Après 2 ans d'absence suite à la crise sanitaire la foire a fait son grand retour. Cette foire a été animée par plus d'une trentaine d'exposants, une mini ferme, une exposition de tracteurs et voitures anciennes et la fête foraine sur les allées Charles de Gaulle. Vous pouvez retrouver le film de ce week-end sur notre page facebook ou sur youtube à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=5w_5zf7z_Ds



Une
trentaine
d'exposants



Cortège,
musiciens,
ambiance
festive...



Carnaval

C'est samedi 19 mars à 15H00, devant l'école primaire Marcel Pagnol, qu'a eu lieu le départ du défilé du Carnaval d'Aiguillon. Petits et grands costumés ont répondu présent pour accompagner les chars haut en couleur, tous plus beaux les uns que les autres. Le cortège était animé par plusieurs groupes de musique qui ont mis une ambiance festive. Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une merveilleuse après-midi. Ce défilé a traversé les différentes artères de la ville, avec une petite halte à la maison de retraite, avant de se retrouver sur la place Esplau où a été prononcé le jugement de Monsieur Carnaval, accompagné des 3 Batucadas de Villeneuve, Nérac et Tonneins. La municipalité adresse toutes ses félicitations à tous les participants : enfants, bénévoles, associations et principalement le comité des fêtes à l'initiative de ce beau moment de partage.

Pâques

Mercredi 20 avril, malgré une météo capricieuse, les enfants sont venus chercher leurs œufs de Pâques

Le Comité des Fêtes s'est ensuite rendu au centre de loisirs pour gâter les nombreux enfants présents.



Salon des artistes



Le Salon des Artistes du Confluent est sûrement l'exposition la plus ancienne de la cité. Il y a une trentaine d'années, sous l'impulsion du CAM, quelques artistes locaux exposaient discrètement leurs tableaux, rue de Visé. Au fil du temps, cette exposition s'est diversifiée, ils sont aujourd'hui plus d'une quarantaine à exposer non seulement de la peinture mais aussi de la photo et d'innombrables objets artisanaux. Le musée Raoul Dastrac est un bel écrin pour accueillir cette exposition-vente très populaire qui s'est déroulée durant quinze jours à la fin mars.

Conférence



Dimanche 13 mars, le Centre d'Animation Municipal d'Aiguillon avait convié la musicologue, chef de chœur, d'origine aiguiillonnaise, Michèle Lhopiteau-Dorfeuille, pour animer une conférence, sur la vie et l'œuvre du compositeur Georges Frédéric Haendel. Un public d'habitues avait fait le déplacement. Pendant plus de deux heures, Michèle Lhopiteau-Dorfeuille, qui a la faculté de s'adapter à tous les publics, a offert un moment passionnant, largement illustré de morceaux musicaux. A la fin de la conférence, elle a dédié plusieurs de ses livres musicaux consacrés à Mozart, Schubert, Beethoven...

Festival des majorettes

Dimanche 1^{er} mai avait lieu, le festival des majorettes réunissant une centaine de majorettes issues des départements de Lot-et-Garonne, Tarn et de la Haute-Garonne. Les majorettes sont arrivées au stade pour prendre un petit déjeuner, puis à partir de 10h, un grand défilé partant du stade Louis Jamet s'est mis en mouvement en direction du centre-ville. Après une pause repas les différentes associations de majorettes ont fait des représentations : bâtons, twirling, pompom girls et bâton de feu. En fin d'après-midi, Christian Girardi, le maire d'Aiguillon, Cathy Larrieu 1^{ère} adjointe et Laurence Ducos, conseillère départementale, sont venus remettre les récompenses et médailles.



Elagage



En février, les agents des services techniques ont procédé à l'élagage des arbres devant l'école Marcel Pagnol, qui n'avait pas été fait depuis 6 ans.

Accessibilité aux sanitaires dans le cadre de l'ADAP

Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. La municipalité a donc dû mettre aux normes l'accessibilité de ses sanitaires dans certains de ses bâtiments. Un plan sur plusieurs années a été lancé. 2022 verra la fin du programme. Nous venons de réaliser la salle des majorettes et la piscine municipale.

Entrées de ville

Embellissement des entrées de ville et nettoyage des panneaux.

La mairie a souhaité embellir et aménager ses entrées de ville. Ceux-ci sont décorés de photographies des lieux cultes aiguiillonnais, agrémenter par des vivaces mises en place par les agents municipaux. Sur le même acabit, après un diagnostic terrain, le service bâtiment a enlevé ces anciens panneaux devenus obsolètes et effectuer un grand nettoyage. La 2^{ème} phase consistera à implanter les panneaux manquants.



Stade Louis Jamet

Main courante

Cette main courante avait 50 ans. Avec les obligations fédérales du rugby, le changement de cette main courante devenait impérative. L'investissement matériel est de 50 000€. Merci aux bénévoles du rugby et aux agents des services techniques qui ont participé sur plusieurs semaines à la mise en place de ce nouveau matériel.



Sonorisation

La Mairie d'Aiguillon a souhaité rajeunir et moderniser la sonorisation du stade Louis Jamet qui date de plus de 30 ans. Le nouveau système disposera d'une meilleure couverture, plus de puissance, une meilleure technologie et une meilleure résistance.



La plage

Du 1^{er} juillet au 31 août, Aiguillon aura le plaisir de réouvrir sa plage. La baignade sera surveillée par un personnel diplômé du mardi au dimanche de 14 H à 19H.



Un nouveau Logo



La ville d'Aiguillon a souhaité réfléchir au rajeunissement de son logo. Après concertation, il est ressorti le besoin de prendre en compte l'histoire et le patrimoine riche de la ville. Aussi nous avons le plaisir de vous faire découvrir ci-dessus le nouveau logo retenu, qui remplacera l'actuel dès le mois de juillet.

Installation d'alarmes

Suite aux nombreuses incivilités et infractions dans les bâtiments communaux, la municipalité a décidé d'investir dans la mise en place d'un système de sécurité.



DAE

En avril dernier pour répondre à des critères de sécurité 5 DAE supplémentaires (défibrillateurs automatisés externes) ont été installés dans la commune dans les points suivants : Salle des majorettes, École de musique, Cinéma du Confluent, Centre d'action municipal et École de danse. La position de ces défibrillateurs est indiquée à l'aide d'un marquage vert.



Sécurisation des écoles et crèche

La commune a financé l'installation d'équipements permettant de renforcer la sécurité des enfants qui fréquentent nos accueils collectifs. La cour de l'école maternelle Jean Jaurès est située en bordure d'une route dont le flux routier est important et cette voie est visuellement très ouverte. Après avoir installé un grillage, il a été planté une haie de végétaux sur toute la longueur de la cour, ainsi qu'un petit brise-vue, constitué de planches en PVC, sur 10 mètres. Il a également été posé des films occultant (avec effet miroir) sur les vitres de la crèche qui sont situées sur la rue. Le bâtiment qui abrite la crèche est situé à côté d'une petite forêt, celle-ci a été sécurisée avec l'installation d'un grillage avec clôture permettant ainsi d'utiliser plus souvent ce lieu. Cet espace est un lieu de découvertes pour nos jeunes enfants, orienté vers la nature et tous ses trésors.



Nouveau logiciel de police

Depuis le 1^{er} avril 2022, la police municipale d'Aiguillon s'est équipée d'un nouveau site internet : **Aiguillon.portailcitoyen.eu**. Ce nouveau site vous permettra de déposer vos doléances ou tout simplement prendre rendez-vous avec la police municipale de façon dématérialisée. Pour cela rien de plus simple il vous suffit de créer un compte et de vous identifier, une fois cette étape accomplie, cliquez sur l'onglet qui vous intéresse (nuisance sonore, objet perdu, pré-déclaration d'un chien catégorisé), la doléance sera ensuite envoyée auprès des agents municipaux qui vous répondront dans les meilleurs délais.



Nouveau
site
internet

Préparation
décorations Carnaval



Atelier médiathèque
«Ciné Voyageur»

Préparation
décorations Carnaval



Chasse aux oeufs
Château de Bonaguil

Exposition Album Film



Décoration
de l'Accueil
Périscolaire



Visite de la mairie par
les enfants de l'Accueil
périscolaire



Atelier cinéma

L'espace jeunes en partenariat avec le cinéma du Confluent propose un atelier cinéma tous les 2èmes mardis de chaque mois. Cet atelier se déroule de 17h30 à 19h30 au Centre d'Animation Municipal. L'atelier a pour but de faire découvrir les métiers du cinéma ainsi que les étapes de la création d'un film aux jeunes. Ceux-ci auront la chance de pouvoir créer leur propre film.

Pour tous renseignements :

cinemaconfluent@gmail.com - 06 74 05 42 29

ou espacejeunes@ville-aiguillon.fr - 06 62 38 08 48

Chantier jeunes

Dans le cadre du projet mené depuis plusieurs années autour de la nature et l'environnement, la crèche municipale d'Aiguillon a offert aux enfants un espace boisé privatif de plus de 200 m².

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants profitent chaque jour de cet espace. On y grimpe, on y joue, on découvre, on sent, on ressent et on y crée.

Avec l'aide des adolescents d'Aiguillon et le premier chantier jeunes 2022, le jardin extérieur de la crèche a été réaménagé avec la collaboration du Docteur LUQUET et la générosité de l'entreprise Rouquette.

Un espace dinette en palette de récupération a été créé. Les services techniques ont accompagné les adolescents pour mettre en place un parcours de motricité en rondins de bois et une palissade de protection en bambous.

Merci à tous ces jeunes pour leur bonne humeur et leur investissement !
Merci à tous ceux qui nous ont aidés à construire ce projet et le mener à bien !



Fresque murale GEMAPI

Dans le cadre du programme d'action de prévention des inondations du Lot, une fresque a été réalisée durant les vacances de Pâques sous les deux piles du pont menant à Villeneuve-sur-Lot. Le but de ce projet a été de réhabiliter le site pour répondre aux enjeux actuels et locaux : à savoir les enjeux écologiques et la prévention du risque inondation. Les jeunes d'Aiguillon, accompagnés du coordinateur de l'Espace jeunes ont été associés au projet, porté par la Communauté de Commune et les artistes de la Streetarterie. Si vous passez sous le pont vous pourrez voir deux fresques :

- Un poisson haut en couleur afin de sensibiliser la population aux enjeux écologiques
- La seconde fresque est découpée en 4 parties : le grand cycle de l'eau, la représentation de notre patrimoine à travers le pont Napoléon, un plan de la ville et une échelle de graduation représentant les crues historiques afin de faire prendre conscience que l'eau pourrait inonder de façon spectaculaire le bourg d'Aiguillon.



Atelier sensibilisation

L'environnement est « l'enjeu » du 21ème siècle, il est important de pouvoir sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge. La ville d'Aiguillon ne cesse de pousser dans cette logique, peut en attester le label « école crèche » qu'a obtenue notre crèche en 2021. Dans cette même logique, mardi 15 mars, Monsieur BARBIERO, employé municipal a présenté un atelier sensibilisation à l'environnement aux enfants de l'école Marcel Pagnol.



Balayeur mobile

Depuis le 10 janvier 2022, la municipalité a mis en place un service de nettoyage du centre-ville piéton. Un passage à pied semblait indispensable au vu de l'incivilité montante et du nombre de déchets récupérés. Ce service bénéficie à tous, commerçants, usagers, touristes et population. Cette présence permet à la commune d'Aiguillon d'être plus réactive pour gérer les encombrants ou les déchets qui ne devraient pas se trouver en centre-ville. D'ailleurs le projet de création d'une déchèterie avance avec la participation du SMICTOM et de la Communauté des Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.



Vous avez dit « revitalisation » ?

Depuis plusieurs dizaines d'années, la ville d'Aiguillon est en perte de vitesse. Pour résoudre les problèmes liés au ralentissement de son attractivité, elle a répondu à deux appels à projets destinés à la faire « revivre ». La commune entre donc dans un processus destiné à dynamiser le centre-ville sur différents volets : aménagements urbains, économie locale, habitat, mobilité... tout en intégrant les habitants et les usagers. Elle va bénéficier d'apports d'outils, d'ingénierie, de financements et d'une mise en réseau durant les prochaines années. Cette relance territoriale se fait dans une démarche de transition écologique, de cohésion et de compétitivité. Nous allons réveiller « la belle endormie ! »

Au fil de l'eau - Aiguillon 2022

La société AGUR assure la délégation de service public d'eau et d'assainissement collectif depuis 2020 pour le compte du Syndicat Départemental EAU47 sur la commune d'Aiguillon. Les principaux objectifs du contrat sont principalement la création d'un accueil clientèle en centre-ville et la diminution du nombre de fuites.

Depuis plusieurs années, le secteur de St Côme - et plus particulièrement les abonnés de l'Avenue Maréchal Joffre - connaissent périodiquement des problèmes d'eaux « rouges ». Pour y remédier, le Syndicat EAU47 et AGUR ont entrepris diverses actions conjointes.

Dans un premier temps, des renouvellements de branchements d'eau potable ont été effectués. Des prélèvements de tronçon de canalisation ont également été réalisés au mois de mars 2022 afin de déterminer l'origine exacte du dysfonctionnement. Dans ce secteur, les canalisations datent des années 60 et se sont oxydées avec le temps.

Le syndicat EAU47 mène actuellement une étude pour renouveler plusieurs canalisations et reprendre tous les branchements de l'Avenue Maréchal Joffre dès cette année.

En parallèle, les services de l'ARS [Agence Régionale de Santé] et AGUR s'assurent que la qualité de l'eau distribuée est conforme aux exigences réglementaires, ce qui est bien le cas.

Grégory Séguy - Référent sur la commune d'Aiguillon

« Nous faisons tout notre possible pour satisfaire nos abonnés en étant les plus réactifs possible. Depuis notre prise de contrat,



nous avons beaucoup travaillé sur le réseau d'eau potable ce qui nous a permis de limiter le volume de fuites. Nous sommes tous les jours sur place avec mon collègue Fabien et nous sommes là pour notre commune ».

Depuis le 1er janvier 2022, l'accueil clientèle AGUR a été déplacé à côté du marché au 2 place Clémenceau. Il est ouvert tous les vendredis matin de 9h à 12h et tous les jours pendant les deux semaines suivant la réception de votre facture.

AGUR a également pris possession de son nouveau centre technique basé dans la zone Fromadan, pour disposer de tous les moyens sur place afin d'être toujours plus réactif lors des interventions.

Contact : 09 69 39 40 00

À CHAQUE DÉCHET, SA DESTINATION !

Votre porte monnaie vous remerciera



Devenir et coûts
de vos déchets

On vous explique tout...

SMICTOM
lot-garonne-basse

BIEN TRIER ? RIEN DE PLUS SIMPLE !

JE DÉPOSE DANS LA BORNE « Emballages à recycler »

VIDES, EN VRAIC
SANS LES MÉLANGER



Bouteilles et flacons
en plastique

Emballages en
métal

Boîtes alimentaires et emballages
en carton

JE DÉPOSE DANS LA BORNE « Emballages en verre à recycler »

VIDES



Bouteilles, pots, bocaux et flacons

JE DÉPOSE DANS LA BORNE « Papiers »



Cahiers, blocs-notes, impression,
journaux, prospectus, courriers,
enveloppes et livres

Tous les papiers se trient et se recyclent

JE COMPOSTE



Déchets de cuisine et de jardin

JE JETTE DANS LA POUBELLE NOIRE

UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON
RECYCLABLES OU NON VALORISABLES

(Articles d'hygiène, sacs, boîtes,
polystyrène, barquettes, pots
et films en plastique, plats
en vitro-céramique, vitres et
miroirs cassés, ...)

Réalisation : SMICTOM Lot - Garonne - Basse
17, Avenue du 11 novembre - 47100 Agen
Tél : 05 53 78 83 36 - www.smidtom.fr
Crédit photos : 1000choses, Michel de Tournay, SMICTOM Lot - Garonne - Basse

LA VIE DE NOS DÉCHETS À LA LOUPE

QUE DEVIENNENT-ILS ?



QUE CONTIENNENT NOS POUBELLES ?



QUE PAYE T-ON ?

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)



HABITANTS

payent la TEOM à la



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

paye des participations
pour la collecte et le
traitement des déchets au

Sur 100 euros de TEOM payée :

36 € pour la
collecte
(assurée par le
SMICTOM LGB)

64 € pour le
traitement
(assuré par
Valorizon)



SMICTOM LGB

paye pour le traitement
des déchets à



VALORIZON

(Syndicat départemental)

OBJECTIF : RÉDUIRE LA POUBELLE NOIRE DE MOITIÉ

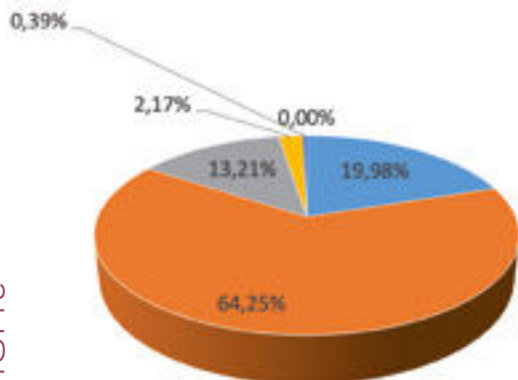
QUELLES SONT LES SOLUTIONS ?



Comme chaque année, les élus se sont retrouvés en conseil municipal pour voter le budget de la commune pour l'année 2022. Notre volonté a été principalement de ne pas augmenter les impôts afin de ne pas alourdir les dépenses des ménages qui subissent déjà l'inflation. Nous avons ensuite souhaité mettre l'accent se positionner sur des projets d'investissements essentiels et indispensables au développement de notre belle cité.

Compte Administratif 2021

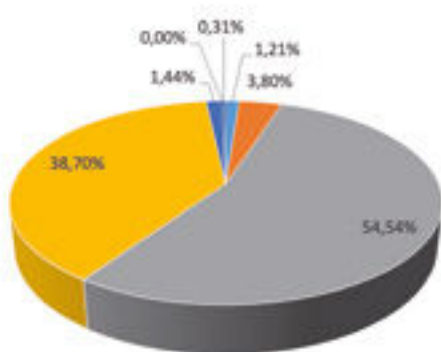
fonctionnement



- 011 Charges à caractère général
855 463 €
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
2 750 868 €
- 65 Autres charges de gestion courantes
565 682 €
- 66 Charges financières
92 987 €
- 67 Charges exceptionnelles
16 640 €
- 022 Dépenses imprévues
0 €
- 022 Total

DÉPENSES réelles de FONCTIONNEMENT en euros	4 281 640
--	------------------

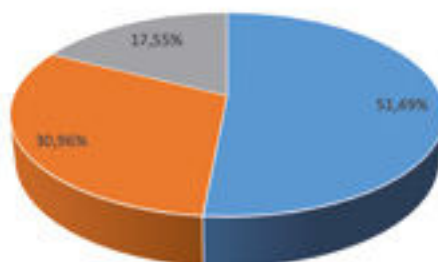
Les dépenses et recettes de fonctionnement restent stables.



- 013 Atténuations de charges
62 670 €
- 70 Produits des services, domaine et ventes diverses
197 128 €
- 73 Impôts et taxes
2 831 460 €
- 74 Dotations, subventions et participations
2 009 060 €
- 75 Autres produits de gestion courante
74 867 €
- 76 Produits financiers
5 €
- 77 Produits exceptionnels (dont ventes immob.)
16 241 €
- 77 Total

RECETTES réelles de FONCTIONNEMENT en euros	5 191 431
--	------------------

investissement



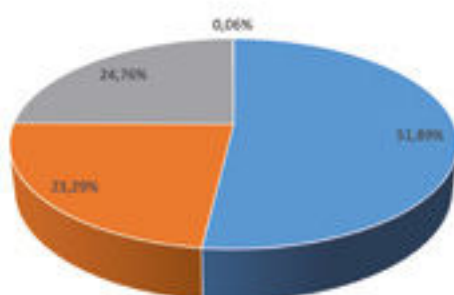
- TOTAL INVESTISSEMENTS PROJETS 796 051 €

- TOTAL INVESTISSEMENTS COURANTS 478 674 €

- TOTAL FINANCIER 271 412 €

DÉPENSES réelles d' INVESTISSEMENT en euros	1 546 137
---	------------------

Les dépenses d'investissement en 2021 ont diminué du fait de la crise sanitaire et la réinstallation de l'équipe municipale.



- TOTAL INVESTISSEMENTS PROJETS 760 194 €

- TOTAL INVESTISSEMENTS COURANTS 341 170 €

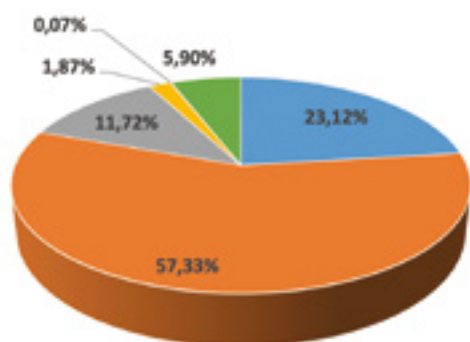
- TOTAL DOTATION ET FONDS DIVERS 362 749 €

- TOTAL FINANCIER 950

RECETTES réelles d' INVESTISSEMENT en euros	1 465 063
---	------------------

Budget Prévisionnel 2022

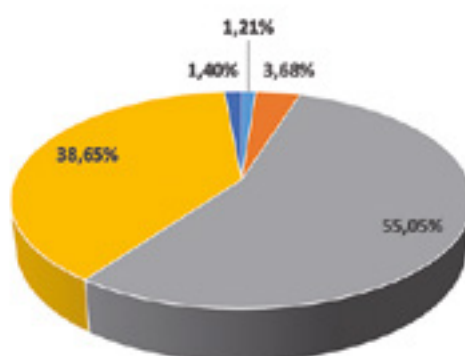
fonctionnement



- Charges à caractère général
1 152 910 €
- Charges de personnel et frais assimilés
2 858 870 €
- Autres charges de gestion courantes
584 515 €
- Charges financières
93 056 €
- Charges exceptionnelles
3 400 €
- Dépenses imprévues
294 040 €

DÉPENSES
réelles de
FONCTIONNEMENT
en euros

4 986 791



- Atténuations de charges
62 378 €
- Produits des services, domaine et ventes diverses
189 700 €
- Impôts et taxes
2 834 389 €
- Dotations, subventions et participations
1 989 949 €
- Autres produits de gestion courante
72 200 €

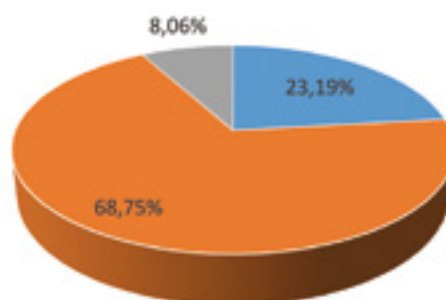
RECETTES
réelles de
FONCTIONNEMENT
en euros

5 148 826

Le vote du budget est toujours une période importante de la vie municipale.

Pour 2022, nous avons souhaité rester prudent quant aux recettes à percevoir notamment au niveau des concours de l'État. Nous avons augmenté le budget alloué à l'événementiel car la sortie de la crise sanitaire semble actée et nous avons besoin de nous retrouver et partager. L'année 2022 va également voir le lancement de nos grands projets : la réhabilitation du pavillon Nord du châteaux, la rénovation, extension du cinéma, l'ouverture de la plage et l'aménagement de la place Espiau.

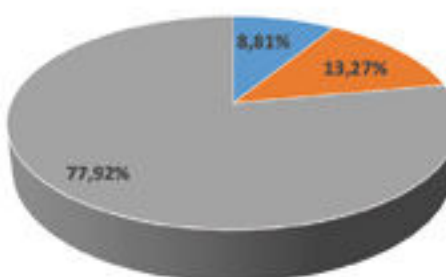
investissement



- TOTAL INVESTISSEMENTS PROJETS
672 630 €
- TOTAL INVESTISSEMENTS COURANTS
1 993 838 €
- TOTAL FINANCIER
233 750 €

DÉPENSES réelles
d'**INVESTISSEMENT**
en euros

2 900 218



- TOTAL INVESTISSEMENTS PROJETS 74 944 €
- TOTAL INVESTISSEMENTS COURANTS
112 905 €
- TOTAL DOTATION ET FONDS DIVERS
662 970 €
- Total (sans virement de la section de fonctionnement)

RECETTES réelles
d'**INVESTISSEMENT**
en euros

5 148 826



**Morgane
CHERON**
Cheffe
de Projet

Originaire de la périphérie bordelaise, Morgane est titulaire d'un master en aménagement du territoire. Elle a travaillé pendant 6 ans au sein des collectivités notamment la Communauté de Commune du Réolais en Sud Gironde dans le domaine de l'urbanisme. Le 3 janvier 2022 elle a été recrutée par la mairie d'Aiguillon en tant que cheffe de projet de revitalisation centre-bourg dans le cadre du programme « Appel à Manifestation d'Intérêt » lancé par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.



**Anaïs
PAGES-LABAT**
Responsable des
Ressources Humaines

Originaire du Sud de la Gironde, Anaïs a débuté sa carrière en 2010 au sein de la Gendarmerie Nationale en tant que sous-officier du corps de soutien technique et administratif de la Gendarmerie Nationale. En 2019, elle s'oriente vers la fonction publique territoriale et intègre Val de Garonne Agglomération en tant que gestionnaire expert ressources humaines. Elle a été recrutée par la ville d'Aiguillon en tant que Responsable des Ressources Humaines le 1er décembre 2021 afin de remplacer Mme JALIBAT-CLUA Annie partie à la retraite.

ADMR

L'A.D.M.R
(Association d'Aide
en Milieu Rural)
dont le siège est
installé 7 place du

XIV Juillet à Aiguillon propose des services d'aide et de soins aux séniors, de garde d'enfants et d'aide aux familles, d'accompagnement du handicap et des prestations d'entretien du logement.

Dans le cadre de ses missions, l'ADMR, assure des interventions ponctuelles à certaines périodes critiques : période de grand froid et de canicule ou en période de crise sanitaire.

Elle a pour partenaire privilégié « Présence Verte », dispositif de surveillance à distance. Cet organisme peut être mobilisé par toute personnes nécessitant un tel dispositif. Pour les bénéficiaires de l'ADMR, l'installation est gratuite. Son système peut être installé ponctuellement soit en période de plan national grand froid ou en période de canicule. Les fortes chaleurs font déjà partie de notre quotidien. C'est pourquoi chacun doit faire preuve de prudence et suivre scrupuleusement les mesures simples conseillées. Les personnes fragilisées, seules peuvent s'inscrire sur le registre communal. Ce recensement facilite l'orientation des services mobilisés dans de tels cas. Il est conseillé de se renseigner auprès du CCAS ou la mairie pour y figurer.

Les bureaux de l'ADMR sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 14h à 17h30. Tél : 05 53 79 68 65 - 06 79 74 06 33



PLAN NATIONAL CANICULE

PROTEGEZ-VOUS CONTRE LA CANICULE !

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE NOMINATIF !

Comment puis-je m'inscrire ?

Pour l'inscription au registre nominatif, merci de prendre contact avec les services du Centre Communal d'Action Social de la commune d'AIGUILLON qui est chargé de procéder au recensement.



Cours Alsace Lorraine, 47190 AIGUILLON
Tél : 05.53.79.82.07
Adresse mail : ccas@ville-aiguillon.fr

Merci...

à vous 3 pour vos années de bons et loyaux services envers la ville d'Aiguillon et sa population.



Danielle BINOIS

Arrivée à la mairie d'Aiguillon sous en contrat en 1998, Danielle BINOIS sera titularisée en 2004 en tant qu'Agent d'entretien, poste qu'elle occupera jusqu'à la fin de sa carrière.



Daniel BOZZETI

La carrière de Daniel à la Mairie d'Aiguillon, a débuté en même temps que sa carrière de sapeur-pompier, en 1983. Daniel assumera les fonctions de chef du centre d'Aiguillon jusqu'en 2017, continuant à mener de front les deux carrières. En 2010 Daniel devient chef du pôle voirie / salubrité, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite.



Annie JALIBAT-CLUA

Arrivée le 1er juillet 1981 à la Mairie d'Aiguillon, Annie a commencé sa carrière à l'accueil du public. Annie prendra ensuite le poste de Responsable des Ressources Humaines, poste qu'elle occupera jusqu'à la fin de sa carrière.

Juin

**Du 17 Juin
au 18 septembre**

Exposition «les Gaulois
d'Aiguillon» - Musée Raoul
Dastrac

Mardi 21 Juin

Fête de la musique - Centre
ville (à partir de 18h30)

Août

Tous les jeudis soirs

Marchés nocturnes - Place du 14 juillet
(à partir de 19 h)

Lundi 28 Août

Cinéma en plein air - Stade Louis Jamet

Novembre

Jeudi 10 novembre

Spectacle avec Philippe Condolon -
Cinéma du Confluent (20h30)

Dimanche 13 novembre

Bourse aux jouets/ puériculture

Jeudi 17 novembre

Soirée Beaujolais

Décembre

Samedi 3 décembre

Lancement des illuminations de
Noël

Dimanche 4 décembre

Chants de Noël Église Saint Felix
(14h) avec Philippe Condolon

Juillet

Du 7 au 10 juillet

Fête du Jumelage

Samedi 9 Juillet

Repas/soirée dansante/Feu d'artifice (Stade Louis
Jamet 23 h)

Jeudi 14 Juillet

Présentation véhicules force de police, gendarmerie et
pompiers. Cérémonie monument aux morts (11 h)

Tous les jeudis soirs

Marchés nocturnes - Place du 14 juillet (à partir de 19 h)

Septembre

Samedi 3 et dimanche 4

Forum des sports et accueil des nouveaux arrivants.

Dimanche 11 septembre

Vide grenier - Place du 14 Juillet

Samedi 17 et dimanche 18

Journées du Patrimoine

Octobre

Samedi 15 octobre

Loto (salle des majorettes)

Samedi 22 octobre

Journée Octobre Rose - Pl. du 14 juillet

Du 3 au 26 octobre

Salon de l'Aquarelle



Office de Tourisme

Depuis le 7 avril, l'Office du Tourisme a déménagé, il se trouve maintenant au 30 Rue Thiers accolés aux locaux de la Communauté des Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Ce déménagement dans des locaux plus grands a permis une réorganisation et la création de plusieurs espaces avec notamment :

- Un espace « randonnée » pour pouvoir consulter les cartes, les circuits...
- Un espace de présentation des produits locaux,
- Un petit salon afin de pouvoir se poser et travailler sur les itinéraires,
- Un espace « informations » (carte, hébergements...).

Les agents de l'Office du Tourisme proposent chaque semaine un trajet randonnée.

François et Dalila seront heureux de vous accueillir et de vous informer du lundi au vendredi de 09H à 13H et de 14H à 17 H

Contact : 05 53 88 95 85 - tourisme@ccconfluent.fr

Visite de Jean Dionis

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu le 24 mars 2022 la visite de Jean Dionis, Maire d'Agen, Président de l'association des maires du Lot-et-Garonne et également Conseiller Régional. À cette occasion, nous avons pu lui faire part de tous les projets structurants à venir sur la commune d'Aiguillon et notamment des projets relatifs à la redynamisation du centre bourg d'Aiguillon accompagnés par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine. Nous allons également construire avec la ville d'Agen un projet culturel d'envergure qui verra le jour en 2025... A suivre !



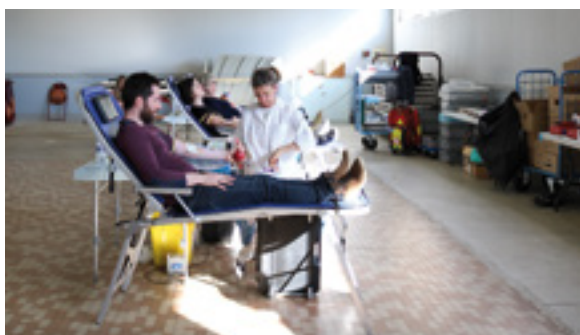
Inauguration de la caserne

La commune d'Aiguillon a eu le plaisir d'inaugurer, en comité restreint comme sollicité par le SDIS au vu du contexte sanitaire, les travaux de rénovation et de modernisation de son centre de secours le mercredi 9 février 2022, en présence de Madame Valérie TONIN, Conseillère Départementale représentant Madame Sophie Borderie, présidente du SDIS et du Colonel Frédéric TOURNAY.



Don du sang

Mardi 26 mai s'est tenu à Aiguillon une collecte de don du sang à la salle des majorettes. Aujourd'hui en France les réserves de sang sont très faibles, les organismes fonctionnent à flux tendus. L'association du don du sang à Aiguillon organise 2 collectes par an avec une quarantaine de donneurs en moyenne. La présidente de l'ADOT 47 (Association Départementale Donneurs Organes Tissus Humains du 47) Mme Viguié était aussi présente afin de parler du don d'organe.



CRTE

Jeudi 16 décembre, le président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a signé avec Monsieur le Sous-Préfet de Marmande Afif LAZRAK, le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Ce contrat a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires. Ce contrat est conclu pour 6 ans. Les apports de l'État dans le cadre du contrat peuvent se traduire par des moyens financiers et d'ingénierie renforcés.



Remise de Trophée

Le trophée Villes et villages de la reprise artisanale 2021 a été décerné et remis en fin d'année à la ville d'Aiguillon. Ce trophée récompense la ville qui a eu le plus de réalisation de projets de transmission-reprise sur sa commune. En effet, plus du quart des entreprises de la ville ont été transmises ces cinq dernières années.



Visite de la Sénatrice

La commune d'Aiguillon a eu le plaisir de recevoir ce lundi 14 mars, Madame Christine Bonfanti-Dossat, Sénatrice du Lot-et-Garonne.

À cette occasion, le Maire et les élus ont pu lui présenter les différents projets qui vont être initiés sur l'année 2022 avec notamment la réhabilitation de l'aile nord du pavillon du château (3 commerces en rez de chaussé et 13 logements au 1^{er} et 2^{ème} étages), la rénovation/extension du cinéma.



Inauguration Maison France Services

Mardi 25 janvier a été inauguré l'espace France Services du Confluent dans les locaux de la Communauté des communes, 30 rue Thiers à Aiguillon. Née de l'ambition de la Mairie d'Aiguillon d'un retour du service public au sein du territoire après notamment la fermeture de la trésorerie fin 2020, la Communauté des Communes s'est doté d'un nouvel espace ouvert à tous, qui facilite l'accès des citoyens aux services publics. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, deux agents France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches dématérialisées du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service.

Contact : 05.53.65.85.14 - Courriel : confluent@france-services.gouv.fr

Visite du Sous-Préfet

Le mardi 25 janvier, le nouveau Secrétaire Général de la préfecture de Lot-et-Garonne, Monsieur Florent FARGE, est venu en visite à Aiguillon.

À cette occasion, les élus ont pu lui présenter la commune et tous les projets à venir pour la moderniser.



Signature du Protocole citoyen

À l'occasion de sa venue sur la commune d'Aiguillon, Monsieur Florent FARGE, Secrétaire Général de la préfecture a signé le protocole d'accord de participation citoyenne en présence du commandant de la gendarmerie d'Agen Monsieur Yannick BUFFET.

Ce dispositif voté à l'occasion du conseil municipal de décembre 2021, a pour objectif d'associer les habitants de la commune à la protection de leur environnement.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien.

Une réunion publique de présentation de ce dispositif sera organisée à l'automne.

Programme des fêtes du jumelage

Jeudi 7 juillet

16H30 : Accueil de la délégation Visétoise en fanfare avec « Les Astious », place du 14 juillet et les majorettes d'Aiguillon

17H30 : Arrivée du relais cycliste en provenance de Visé

18H00 : Pot d'accueil, place du 14 juillet

19H00 : Marchés nocturnes

21H00 : Concert

Vendredi 8 juillet : JOURNÉE CULTURELLE

11H00 : Visite du musée des beaux-arts d'Agén et de la collection des tableaux des Ducs d'Aiguillon (Sur Réservation)

12H00 : Repas à Agén

14H00 : Rencontre rugby Stade Louis Jamet

19H00 : Garonna Show (avec navette Aiguillon/Port-Sainte-Marie)

Samedi 9 juillet : JOURNÉE SPORTIVE

9H30 : Départ de la randonnée pédestre culturelle au Confluent du Lot et de la Garonne. (rv. Devant la mairie d'Aiguillon)

10H30 : Visite de l'exposition « Les Gaulois d'Aiguillon » au Musée Raoul Dastrac

11H00 : Visite de l'exposition « Les artistes de la basse Meuse et du Confluent » au CAM (Jardin Public)

11h30 : Réception de la délégation Visétoise à la salle des Fêtes. Animation par les « Batupagaï » sur la place

13H30 : Descente du Lot en canoë-Kayak (Rendez-vous à la plage, sur Réservation)

14h00 : Rencontres sportives aux différents pôles sportifs Stade Louis Jamet

18h30 : Rendez-vous pour les sportifs, au Stade Louis Jamet / Echange de Fanions/Bandas

20h00 : Repas-Spectacle avec le Chanteur Vicente et ses danseuses

23h00 : Feux d'artifice au Stade Jamet

Après le feu d'artifice : Bal avec Disco Jamaïka

Dimanche 10 Juillet

10h30 : Messe à l'église St-Félix

11h30 : Commémoration au Monument aux Morts

12H00 : Départ vers le Stade Louis Jamet avec les Bandas « Les Têtes Brulées »

12H30 : Renouveau du Serment du Jumelage
Intronisation de la confrérie de l'oie

13H00 : Repas du 64^e anniversaire, Animation musicale avec Mick Fontaine (sur réservation)

EXPRESSION LIBRE

Unis pour Aiguillon

Aiguillonnaïses Aiguillonnaïses

Après des mois et des mois de contraintes et de restrictions, nous avons recouvré notre liberté, liberté chérie. Liberté d'aller et venir sans contrainte sans être surveillé, sans avoir à présenter de justificatif ou autre document. Bas les masques multiples et divers ! La vie reprend son cours.

L'élection présidentielle a rendu son verdict. Sans surprise quant au résultat final. Une inquiétude cependant la forte montée des votes attirés par les extrêmes, de Droite comme de Gauche. Les deux étant aussi inquiétantes. Est-ce la pauvreté des programmes de chacun des candidats ou bien la lassitude d'entendre et de lire les mêmes propos, les mêmes commentaires, les mêmes promesses, jamais tenues ?

Une chose est certaine la violence monte dans la rue, elle est présente aussi dans les propos des candidats y compris le sortant. Notre pays sombre, depuis plusieurs décennies. Nous vivons dans les paradoxes.

Des migrants arrivent chez nous sans aucun contrôle, à qui on est incapable de proposer un avenir, nous avons déjà nos pauvres et nos laissés pour compte des français qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

De très nombreuses entreprises cherchent des candidats à l'embauche et ne trouvent pas de volontaires prêts à pourvoir ces postes d'une part, par ailleurs nombre de résidents Français, Européens sont demandeurs d'emploi et ne trouvent pas à embaucher se contentant des aides sociales. Cette situation est assez incompréhensible.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a des problèmes que nous sommes incapables de résoudre ?

Est-ce que l'on s'y prend correctement ?

Les entreprises, les travailleurs les créateurs de richesses sont contrôlés, on ne leur tolère aucun écart alors que les demandeurs d'emploi ne sont jamais contrôlés ; question d'éthique. Et les retraités qui ont trimé toute leur vie dans des conditions bien plus difficiles que les situations qu'offre le travail d'aujourd'hui.

La moindre des justices que l'on peut rendre à la population précitée c'est qu'elle soit traitée comme tout citoyen vivant sur le sol Français. Quand allons-nous redresser la barre ? et remettre de l'ordre et de la méthode dans la gestion de l'humain de travail de la vie dans notre société dite « évoluée » ce terme sonne faux à mes oreilles. Société où chacun doit prendre sa place. Ces vœux pieux prononcés depuis des décennies n'ont jamais été aussi loin des réalités quotidiennes. Nos zones rurales sont littéralement abandonnées. Les services assurés par l'état auparavant sont assumés par les communes et communautés des communes. Nos routes sont délabrées, abandonnées. Nous assumons le renouvellement des documents d'identités pour lesquels nous avons des délais d'attente de 3 mois ! Et bien d'autres services.

Nos communautés des communes n'ont pas les moyens financiers de gérer tous les services que l'état leur a concédé.

La France à deux vitesses est bien enclenchée. Qui pourra inverser la Tendance ?

Nous verrons ce que nous réserve l'élection législative.

En fonction des résultats notre président devra impérativement choisir son camp. S'il se trompe nous serons victimes de graves désordres. Pour mon pays, pour nos jeunes, pour nos personnes âgées, pour nous-mêmes, de tout cœur, je ne le souhaite pas.

Mes amis courage et résilience !

Nous allons y arriver

Christian GIRARDI, Maire d'Aiguillon

Ensemble pour l'avenir d'Aiguillon

Alors que le service communication de la mairie s'est largement étoffé, la périodicité des publications des « liaisons » n'est pas vraiment au rendez-vous : il aura fallu attendre huit mois pour avoir quelques informations sur la vie de notre cité. Quelles perspectives pour cette année 2022 ?

Le dernier débat d'orientation budgétaire et le vote du budget ont acté des travaux dans l'aile nord du château pour l'intégration de commerces, comme ce qui était d'ailleurs prévu, mais ces futurs commerçants seront ravis d'avoir devant leur pas de porte un terrain vague puisque le maire n'a pas prévu de refaire la place Espiau dans ce budget. Pire les Aiguillonnais paieront deux fois. La place pavée prévue ayant été abandonnée par la municipalité actuelle, il faudra dédommager l'entreprise qui avait été mandatée pour les travaux et il faudra bien payer pour aménager cette place.

Un plan de revitalisation du centre-ville d'Aiguillon soutenu par l'État et la communauté de communes est en cours de déploiement. Les premiers diagnostics suggèrent, entre autres, la création de petits parkings proches du centre-ville et un cœur de bourg apaisé, c'est-à-dire essentiellement fait pour les piétons. La place Espiau était destinée à cet espace et non à un parking sauvage. Autres temps, autres mœurs, le schéma de pensée de la municipalité actuelle ne semble pas ouvert aux réalités écologiques et de bien être du temps présent.

Pour cette année, le budget prévoit des études et la réalisation d'un avant-projet pour la réhabilitation du cinéma : il s'agit d'un projet pharaonique dont le coût final sera proche des 2 millions d'euros. Certes, la rénovation du cinéma est nécessaire mais ce projet ambitieux prévoit une fréquentation multipliée par cinq ! Cela nous semble démesuré.

Enfin, même si ce n'est pas dans le budget, le maire souhaite chasser nos concitoyens qui sont les plus démunis : le bâtiment prêté par la municipalité aux Restaurants du Cœur n'est plus « disponible » pour cette association. Le mot solidarité ne fait pas partie du vocabulaire de cette majorité. De même, en ces temps où l'éducation des enfants est primordiale, le maire a supprimé la classe des tout-petits. C'est un choix politique que nous avons largement contesté. Ces décisions prises dans le cadre de l'accompagnement à la vie des administrés, nous apparaît être un message bien négatif !

A l'approche de la saison estivale, nous souhaitons à toutes et tous les Aiguillonnais un bel été de convivialité et des moments heureux.

Le groupe Ensemble pour l'Avenir d'Aiguillon

Aiguillon Citoyenne, Écologiste et Solidaire

Au porte à porte que nous effectuons, nous mesurons l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontés nombre d'Aiguillonnais. Dans l'opposition, notre voix n'est pas entendue. Mais nous sommes la voix du peuple aiguillonnais pour dénoncer, revendiquer. Certes quelques nouveaux projets sont à saluer : le pôle jeunesse dans le CAM, quelques manifestations et le fait que la commune pallie malheureusement le manque de moyens de l'Education Nationale en mettant en place de l'aide aux devoirs au collège et au lycée. La personne chargée de cette fonction est, cette fois, qualifiée.

Pourtant nous assistons à un démantèlement de tout un pan de la politique sociale de la ville. Une vision gravissime est en route : il faudrait éradiquer les pauvres plutôt que la pauvreté. Nous nous insurgeons contre ce principe. Nous devons à tous nos citoyens, la solidarité. L'Etat et les communes sont là pour élaborer une politique qui doit urgemment réduire les inégalités.

A Aiguillon, la majorité municipale enlève le local aux restos du cœur, transforme l'aile du château en logements qui n'auront plus rien de sociaux. Exit la petite section maternelle dont on sait l'utilité pour les enfants pour la socialisation pour tous les milieux mais en particulier les familles issues de l'immigration récente. Elle favorise l'intégration des enfants. Tant pis ! C'est la fin des subventions aux associations que les Aiguillonnais fréquentent pourtant comme le Secours Populaire. Finies les boîtes à livres et le partage participatif.

L'urgence écologique ? L'école maternelle Marie Curie a un sol goudronné entièrement. Plus de terre pour respirer, trop peu d'arbres pour faire baisser la température. Ah mais on nous rassure : des stores seront mis ! Or on sait ô combien la terre à nu, la végétation sont bien plus efficaces pour l'ombre et la baisse de la température qui plus est pour de jeunes enfants. L'espace entre les deux ailes du château a été mis en parking sauvage... pour s'habituer à un parking sans doute. A nouveau peu d'espaces verts et de sols à nu pour cette place qui malheureusement en manque déjà.

C'est avec tristesse, colère et combativité que nous poursuivons notre présence au conseil municipal. Comme nous l'avions prévu, avec une volonté de participation du plus grand nombre au conseil municipal, je laisserai ma place à un nouveau conseiller municipal de la liste citoyenne, écologiste et solidaire.

N'hésitez pas à nous solliciter quand vous en avez le besoin !

Je me permets pour clore de citer Victor Hugo, préface des Misérables :

« Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine la destinée qui est divine ; tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus ; tant que, dans de certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible ; en d'autres termes, et à un point de vue plus étendu encore, tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère », notre action ne pourra pas être inutile.

Pour la liste citoyenne, écologiste et solidaire

Aline Trabut



**7 Juillet :
1^{er} Marché
gourmand**

Festivités de l'**été**

save the date !

1^{er} JUILLET 2022

OUVERTURE DE LA PLAGE

BAIGNADE SURVEILLÉE
à la plage d'Aiguillon (Lot)

Jeudi 7 JUILLET 2022

**LANCEMENT DES
MARCHÉS GOURMANDS**

PUIS TOUS LES JEUDIS dès 19 h
durant le mois de juillet et août
+ Animations musicales